

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 2009/908/UE du Conseil du 1^{er} décembre 2009 établissant les mesures d'application de la décision du Conseil européen relative à l'exercice de la présidence du Conseil, et concernant la présidence des instances préparatoires du Conseil*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 322 du 9 décembre 2009)*

Page 30, à l'annexe I, le tableau est remplacé par le tableau suivant:

«Allemagne	janvier-juin	2007
Portugal	juillet-décembre	
Slovénie	janvier-juin	2008
France	juillet-décembre	
République tchèque	janvier-juin	2009
Suède	juillet-décembre	
Espagne	janvier-juin	2010
Belgique	juillet-décembre	
Hongrie	janvier-juin	2011
Pologne	juillet-décembre	
Danemark	janvier-juin	2012
Chypre	juillet-décembre	
Irlande	janvier-juin	2013
Lituanie	juillet-décembre	
Grèce	janvier-juin	2014
Italie	juillet-décembre	
Lettonie	janvier-juin	2015
Luxembourg	juillet-décembre	
Pays-Bas	janvier-juin	2016
Slovaquie	juillet-décembre	
Malte	janvier-juin	2017
Royaume-Uni	juillet-décembre	
Estonie	janvier-juin	2018
Bulgarie	juillet-décembre	
Autriche	janvier-juin	2019
Roumanie	juillet-décembre	
Finlande	janvier-juin	2020»